Centre de santé et de services sociaux
des Sources

ORDONNANCE COLLECTIVE

Titre de l'ordonnance : **Initier des mesures thérapeutiques** **ADMINISTRATION D'UN ANTIHISTAMINIQUE ORAL LORS D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE LÉGÈRE LOCALE /PRURIT**		**N° de l'ordonnance :** **OC-60**
Référence à un protocole : Oui ☐ Non ☑ **Si oui, lequel :**	**Date de mise en vigueur :** **Novembre 2013**	**Date de révision :**
Professionnels habilités : Les infirmiers et infirmières de l'urgence.		
Secteurs(s) d'activité(s) visé(s) : Urgence.		
Groupe cible ou situation clinique visée : ‣ Usager se présentant à l'urgence avec des symptômes de réactions allergiques cutanées. ‣ Enfant âgé de plus de 5 ans.		
Activités réservées : ‣ Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance collective. ‣ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. ‣ Administrer et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.		

INDICATIONS :

- Personne ayant reçu un vaccin depuis moins de 15 minutes.
- Personne présentant une réaction allergique légère locale ou généralisée :
  - Rougeur stable ou rash ou démangeaison.
- Personne présentant une piqûre d'insecte et symptômes associés :
  - Œdème au pourtour du site de la piqûre ou prurit ou rougeur.

CONDITION D'INITIATION :

- Personne se présentant pour un rash ou démangeaisons cutanées localisées ou généralisées légères.
  - ➢ En cas de réaction allergique sévère, prioriser l'usager et aviser le médecin de garde immédiatement.

INTENTIONS THÉRAPEUTIQUES :

- Soulager les symptômes allergiques entraînés par la libération d'histamine.
- Initialiser rapidement la prise en charge de la clientèle présentant des signes de réaction allergique.
- Augmenter le confort de l'usager durant la période d'attente.

CONTRE INDICATIONS :

- Allergie ou hypersensibilité au médicament.
- Hypertension intraoculaire et glaucome aigu à angle fermé.
- Insuffisance rénale aigue grave.
- Maladies hépatiques graves : hépatite, cirrhose...
- Obstruction du pylore et du duodénum.
- Troubles convulsifs.
- Trouble de rétention urinaire.
- Hypertrophie de la prostate.
- MPOC sévère.
- Grossesse et allaitement.
- Crises aiguës d'asthme.
- Usager déjà somnolent ou à risque de chutes.
- Hyperthyroïdie.
- Maladie cardiaque.

LIMITES/RÉFÉRENCES AU MÉDECIN :

- Enfant de moins de 5 ans.
- La condition de l'usager persiste depuis plus de 5 jours ou si elle est accompagnée de fièvre orienter l'usager vers le médecin.
- Dysphagie.
- Hypotension.

- **LIMITES/RÉFÉRENCES AU MÉDECIN (SUITE) :**

- Dyspnée.
- Douleur thoracique.
- Grossesse.
- Œdème généralisé.
- Prise de médication affectant le système nerveux central : dimenhydrinate **(Gravol®)**, chlorhydrate d'hydroxyzine **(Atarax®)**, etc. ...

DIRECTIVES/RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES :

- S'il s'agit d'une piqûre d'insecte et que le dard est visible, le retirer.
- Appliquer de la glace sur la région atteinte pour diminuer l'œdème.
- Administrer le diphénhydramine **(Bénadryl®)** une dose seulement.

Adulte :

25 à 50 mg per os pour une dose

Enfant de plus de 5 ans à 12 ans :

1,25 mg/kg per os pour une dose (maximum de 25 mg)

SOURCES :

- Ordonnances collectives, CSSS des sources Memphrémagog, 2011.
- Ordonnances collectives, CSSS du Val-Saint-François, 2013.
- ℞ vigilances.

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
Rédigée par : Josée Letendre, infirmière de l'urgence, (octobre 2013) **Personnes consultées :** Nathalie Côté, ASI de l'urgence, (octobre 2013) Nathalie Charest, pharmacienne chef, (octobre 2013)	
PROCESSUS D'APPROBATION	
Approuvée par la DSI :	9-01-2014
Brigitte Langlois	Date
Approuvée par le CMDP :	13.12.19
D[re] Martine Robinson	Date